



www.gilbert-ferrieres.fr

E-mail : contact@gilbert-ferrieres.fr

SIEGE SOCIAL

12, av. Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 64 67 25

Fax 04 71 63 73 41



SAINT-FLOUR

Tél. 04 71 60 59 01

RODEZ

Tél. 05 65 74 42 56

FIGEAC

Tél. 05 65 34 74 76

MILLAU

Tél. 05 65 87 14 15

FACTURE

N° : 10 061 058

Date

12 / 06 / 2025

Client

701

Page

Page 1 sur 1

Mr DELPONT ARNAUD

46100 PLANIOLS

Référence article	Désignation	T V A	Qté	U F	Prix Unit. net	Montant HT
----------------------	-------------	-------------	-----	--------	-------------------	---------------

HAUSSE DE NOS TARIFS

EN FONCTION DES ANNONCES DE NOS FOURNISSEURS

Référence : BON 1172628/000 du 12 juin 2025 Votre référence : DELPONT ARNAUD

DECOLAM0100 51	BOÎTE DE LAME GRATTOIR VITRE	1	1,000	U	5,82	10,00	5,82
SOF060001082 2T	SOFRABOIS EVOLUTION TEINTE 3 LT	1	3,000	L	34,26	15,00	102,78

Teinte : RAL 7003

soit 1,00 BIDON

Paiement : CARTE BANCAIRE

Echéance : 12/06/2025

Net marchandises	Eco Part	Frais	Port	Base TVA	T V A	Taux TVA	Montant TVA
108,60				108,60	1	20,00	21,72
				Total HT		Montant TTC	Net à payer TTC
108,60				108,60		130,32	130,32 EURO

Nos livraisons et nos factures sont régies par les conditions générales de vente, dont le client reconnaît avoir pris connaissance

Conditions générales de vente: les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la commande exprimés en euros en tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; les voyageurs aux risques et périls du destinataire qui doit faire part de toute anomalie au transporteur dans les 48 heures qui suivent la réception des marchandises par lettre recommandée avec avis de réception; nos factures sont payables comptant. Tout retard de paiement fera l'objet de plein droit et sans formalités d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 euros par facture de retard. Pénalités pour retard de paiement: 3 fois le taux de l'intérêt légal jusqu'à parfait règlement. Réserve de propriété: le vendeur se réserve le droit de conserver la propriété des marchandises vendues jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, étant précisé que seul l'encaissement effectif des chèques et effets de commerce vaudra paiement; le vendeur peut exercer un droit de suite sur les biens non payés qui avaient été vendus, entre les mains des sous-acheteurs desdits biens. Attribution de juridiction: tous litiges ou contestations relèvent obligatoirement des Tribunaux d'Aurillac, même en cas d'appel en garantie ou pluralité des défendeurs.



www.gilbert-ferrieres.fr

E-mail : contact@gilbert-ferrieres.fr

SIEGE SOCIAL

12, av. Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Tél. 04 71 64 67 25

Fax 04 71 63 73 41



SAINT-FLOUR

Tél. 04 71 60 59 01

RODEZ

Tél. 05 65 74 42 56

FIGEAC

Tél. 05 65 34 74 76

MILLAU

Tél. 05 65 87 14 15

FACTURE

N° : 10 061 058

Date

12 / 06 / 2025

Client

701

Page

Page 1 sur 1

Mr DELPONT ARNAUD

46100 PLANIOLS

Référence article	Désignation	T V A	Qté	U F	Prix Unit. net	Montant HT
----------------------	-------------	-------------	-----	--------	-------------------	---------------

HAUSSE DE NOS TARIFS

EN FONCTION DES ANNONCES DE NOS FOURNISSEURS

Référence : BON 1172628/000 du 12 juin 2025 Votre référence : DELPONT ARNAUD

DECOLAM0100 51	BOÎTE DE LAME GRATTOIR VITRE	1	1,000	U	5,82	10,00	5,82
SOF060001082 2T	SOFRABOIS EVOLUTION TEINTE 3 LT	1	3,000	L	34,26	15,00	102,78

Teinte : RAL 7003

soit 1,00 BIDON

Paiement : CARTE BANCAIRE

Echéance : 12/06/2025

Net marchandises	Eco Part	Frais	Port	Base TVA	T V A	Taux TVA	Montant TVA
108,60				108,60	1	20,00	21,72
				Total HT		Montant TTC	Net à payer TTC
108,60				108,60		130,32	130,32 EURO

Nos livraisons et nos factures sont régies par les conditions générales de vente, dont le client reconnaît avoir pris connaissance

Conditions générales de vente: les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la commande exprimés en euros en tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; les voyageurs aux risques et périls du destinataire qui doit faire part de toute anomalie au transporteur dans les 48 heures qui suivent la réception des marchandises par lettre recommandée avec avis de réception; nos factures sont payables comptant. Tout retard de paiement fera l'objet de plein droit et sans formalités d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 euros par facture de retard. Pénalités pour retard de paiement: 3 fois le taux de l'intérêt légal jusqu'à parfait règlement. Réserve de propriété: le vendeur se réserve le droit de conserver la propriété des marchandises vendues jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, étant précisé que seul l'encaissement effectif des chèques et effets de commerce vaudra paiement; le vendeur peut exercer un droit de suite sur les biens non payés qui avaient été vendus, entre les mains des sous-acheteurs desdits biens. Attribution de juridiction: tous litiges ou contestations relèvent obligatoirement des Tribunaux d'Aurillac, même en cas d'appel en garantie ou pluralité des défendeurs.